

AUDECA Fabre Noutary & Associés

Association BRINS D'EVEIL

18 rue Vauban
33000 - BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Ce rapport contient 6 pages en dehors des comptes annuels annexés
soumis au visa du commissaire aux comptes



183 cours du Médoc
BP 10125
33041 Bordeaux Cedex
T. +33 (0)5 57 81 02 60

35 rue J. J. Rousseau
33340 Lesparre
T. +33 (0)5 56 41 69 48

76 avenue du Mal Foch
Bat A1-0004
40130 Capbreton
T. +33 (0)5 58 43 98 58

Association BRINS d'EVEIL

18 rue Vauban – 33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association BRINS D'EVEIL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association BRINS D'EVEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



S.A.S., au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels relatif à l'application du règlement de l'ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les règles et méthodes comptables de l'annexe définissent les modalités d'évaluation et d'amortissement des immobilisations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'organe délibérant.



S.A.S. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et



S.A.S. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



S.A.S., au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, date de la signature électronique

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**
Commissaire aux comptes

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro
Sign Premium de la part de
Stéphan KONTOWICZ
Date : 28/03/2026 16:40:06

Stéphan KONTOWICZ
Directeur Général Délégué



S.A.S. au capital de 333 000 € - RCS BORDEAUX 402 893 309 – NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite au tableau régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Nouvelle-Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025				31/12/2024
Brut				Net
Amort. et Dépréc.				Net
Net				
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	20 814	13 898	6 916
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions	1 558 280	1 012 385	545 895
	Installations tech., mat. et outillage indus.	77 288	50 297	26 991
	Autres immobilisations corporelles	256 817	165 230	91 586
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	4 005		4 005
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Titres imm. de l'activité de portefeuille			
	Autres titres immobilisés	150		150
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé (III)		1 917 353	1 241 810	675 543
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières et autres approvisionnements			
	En-cours de production			
	Produits finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (2)			
	Créances clients et comptes rattachés	104 126	4 805	99 321
	Autres créances	811 118		811 118
	Charges constatées d'avance	481		481
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres			
	Instruments financ. à terme et jetons détenus			
	Disponibilités	410 604		410 604
Total de l'actif circulant (IV)		1 326 329	4 805	1 321 523
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)			
	Primes de remboursement des emprunts (VI)			
	Ecart de conversion et différences d'évaluation			
	Actif (VII)			
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		3 243 682	1 246 615	1 997 067

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

915 725

776 328



Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	80 000	80 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	129 858	129 858
	Report à nouveau	260 344	252 424
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	93 344	7 920
	Subventions d'investissement	306 860	135 160
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	870 406	605 361
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques	70 320	73 650
	Provisions pour charges		
DETTE	Total des provisions	70 320	73 650
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	358 385	467 705
	Emprunts et dettes financières divers (2)	7 500	7 500
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 598	79 452
	Dettes fiscales et sociales	451 336	410 084
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
DETTE	Autres dettes	168 785	174 354
	Produits constatés d'avance	7 737	8 767
	Total des dettes (1)	1 056 341	1 147 861
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 997 067	1 826 872
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 013 572	1 147 861
(2) Dont emprunts participatifs			





Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06			31/12/2025	31/12/2024	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Ventes d'animaux (hors biens v. immobilisés)				
	Autre production vendue (biens et services)	2 969 724		2 969 724	2 797 756
	Montant net du chiffre d'affaires	2 969 724		2 969 724	2 797 756
	Produits de cession sur biens vivants immobilisés				
	Production stockée - biens v. non immobilisés, en-cours de production b/s, produits				
	Production immobilisée - biens vivants immobilisés				
	Production immobilisée - hors biens vivants				
	Production auto-consommée				
Indemnités et subventions			1 650 660	1 399 958	
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements)			19 395	12 050	
Autres produits (1)			21 824	24 673	
Total des produits d'exploitation			4 661 602	4 234 437	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats d'approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Achats d'animaux				
	Valeur comptable des biens vivants immobilisés cédés				
	Autres achats et charges externes			912 923	903 218
	Impôts, taxes et versements assimilés			231 694	219 535
	Rémunérations (2)			2 560 387	2 324 381
	Cotisations sociales			732 943	631 751
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			103 433	85 069
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			601	1 712
	Dotations aux provisions			10 314	60 006
Autres charges (3)			7 534	9 588	
Total des charges d'exploitation			4 559 829	4 235 259	
RESULTAT D'EXPLOITATION			101 773	(822)	
(1) Dont quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
(2) Dont rémunération du travail de l'exploitant					
(3) Dont quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					



Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	101 773	(822)
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 653	6 861
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	3 653	6 861
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	12 083	15 386
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	12 083	15 386
	RESULTAT FINANCIER	(8 429)	(8 524)
	RESULTAT COURANT avant impôts	93 344	(9 346)
	Produits exceptionnels		18 085
	Charges exceptionnelles		818
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		17 267
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	Total des produits	4 665 256	4 259 383
	Total des charges	4 571 911	4 251 463
	BENEFICE ou PERTE	93 344	7 920





Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 997 067** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 665 256** euros et un total **charges** de **4 571 911** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **93 344** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 à jour des différents règlements complémentaires (notamment n°2020-08) à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Changement de réglementation comptable

L'exercice clos est marqué par la première mise en application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la Modernisation des états financiers et à la réforme du PCG obligatoirement applicable pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2025. Le changement de méthode comptable a été appliqué de manière prospective conformément aux dispositions du PCG.

L'application prospective du nouveau règlement **n'a pas d'incidence significative** sur la présentation des comptes de l'exercice clos ni sur la présentation des comptes comparatifs de l'exercice précédent

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Concessions, brevets et licences : 1 à 5 ans
- Constructions : 20 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations et agencements divers : 5 à 10 ans
- Outillage et matériel : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation





Règles et Méthodes Comptables

déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

En cas de portefeuille titres, une provision pour dépréciation égale à la différence entre la valeur de souscription et le cours à la date de clôture est effectuée lorsque cette valeur de souscription est supérieure.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.





Annexe libre

2 - Etats comptables 2024:

Au cours de l'exercice 2025, l'association a procédé à un changement de logiciel comptable, entraînant une modification de la présentation des états financiers afin de se conformer aux nouvelles modalités de restitution des données. Par ailleurs, l'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers des associations et fondations a conduit à une adaptation de la structure des comptes annuels. Afin d'assurer la comparabilité des informations financières et d'étayer la réalité du bilan d'ouverture de l'exercice 2025, les états financiers de l'exercice 2024 sont présentés en page suivante selon le format initial retenu.



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets et droits assimilés	20 814	10 921	9 893
Droit au bail			
Autres immob. incorporelles / Avances et acom			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	1 365 999	941 603	424 396
Installations techniques, matériel et outillage	64 052	40 966	23 086
Autres immobilisations corporelles	201 649	144 887	56 762
Immob. en cours / Avances et acomptes	24 982		24 982
Biens reçus par legs / donations destinés à être			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
TIAP & autres titres immobilisés	150		150
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total I	1 677 646	1 138 377	539 269
ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Usagers et comptes rattachés	92 252	9 955	82 297
Créances reçues par leg ou donations			
Autres créances	691 898		691 898
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	521 232		521 232
Charges constatées d'avance	709		709
Total II	1 306 091	9 955	1 296 135
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			
Prime de remboursement des obligations (IV)			
Ecarts de conversion - Actif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 983 737	1 148 333	1 835 404

Bilan

	Net au 31/12/24
FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droit de reprise	
Première situation nette établie	
Fonds statutaires	
Dotations non consommables	
Autres fonds propres sans droit de reprise	
Fonds propres avec droit de reprise	80 000
Fonds statutaires avec droit de reprise	
Autres fonds propres avec droit de reprise	80 000
Ecarts de réévaluation	
Réserves	129 858
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projet de l'entité	129 858
Autres réserves	
Report à nouveau	252 424
Excédent ou déficit de l'exercice	7 920
Situation nette (sous-total)	470 201
Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement	135 160
Provisions réglementées	
Droit des propriétaires (commodat)	
Total I	605 361
FONDS REPORTEES ET DEDIES	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	
Total II	
PROVISIONS	
Provisions pour risques	73 650
Provisions pour charges	
Total III	73 650
DETTES	
Emprunts obligataires et assimilés	
Emprunts	467 605
Découverts et concours bancaires	100
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	467 705
Emprunts et dettes financières diverses	7 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 984
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	410 084
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	174 354
Produits constatés d'avance	8 767
Total IV	1 156 393
Ecarts de conversion - Passif (V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 835 404

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	11 367
Ventes de biens et de services	2 797 756
Ventes de biens	
Ventes de prestations services	2 797 756
Produits de tiers financeurs	1 399 958
Concours publics et subventions d'exploitation	1 399 958
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Contributions financières	
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	12 050
Utilisation des fonds dédiés	
Autres produits	13 307
Total I	4 234 437
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes	903 218
Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	219 535
Salaires et traitements	2 324 381
Charges sociales	631 751
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	86 780
Dotations aux provisions	60 006
Reports en fonds dédiés	
Autres charges	9 588
Total II	4 235 259
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-822
PRODUITS FINANCIERS	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.	
Autres intérêts et produits assimilés	6 861
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement	
Total III	6 861
CHARGES FINANCIERES	
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées	15 386
Différences négatives de change	
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement	
Total IV	15 386
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-8 524
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-9 346
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	18 085
Total V	18 085

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	818
Sur opérations en capital	
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions	
Total VI	818
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	17 267
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	
Total des produits (I + III + V)	4 259 383
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	4 251 463
EXCEDENT OU DEFICIT	7 920
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
TOTAL	



Provisions

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	73 650	10 314	13 644		70 320
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 650	10 314	13 644		70 320	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	9 955	601	5 751		4 805
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	9 955	601	5 751		4 805
TOTAL GENERAL		83 605	10 915	19 395		75 126
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			10 915	19 395		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						





Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		8 615	(8 615)	-100,00
Autres créances	809 962	678 053	131 909	19,45
TOTAL	809 962	686 668	123 294	17,96





Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	309	534	(225)	-42,10
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 128	30 206	(7 078)	-23,43
Dettes fiscales et sociales	225 227	214 774	10 453	4,87
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	248 664	245 513	3 150	1,28





Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	481	709	(228)	-32,20
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	481	709	(228)	-32,20





Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	7 737	8 767	(1 030)	-11,75
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	7 737	8 767	(1 030)	-11,75





Engagements financiers

31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cauton Emprunt Caisse d'Epargne par Commune de Bordeaux		87 898
		87 898
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		87 898
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		





Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		161	
	Cadres et ingénieurs		13	
	Autres catégories			
	TOTAL		174	





Honoraires des Commissaires aux Comptes

					31/12/2025	31/12/2024	%	%
					31/12/2025	31/12/2024	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur					6 181	4 800	100,00	100,00
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total					6 181	4 800	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL					6 181	4 800	100,00	100,00





Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max . à l'origine	60 341	60 341		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	298 044	255 275	42 769	
	Emprunts et dettes financières divers	7 500	7 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	62 598	62 598		
	Personnel et comptes rattachés	161 291	161 291		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	259 621	259 621		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	30 424	30 424		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	168 785	168 785		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 737	7 737		
TOTAL DES DETTES		1 056 341	1 013 572	42 769	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		(169 336)			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

